



RAPPEL DE SÉCURITÉ IMPORTANT

Cet avis s'applique à votre numéro d'identification de véhicule récréatif « NIV »

Rappel de Transports Canada : 2026-269
N° interne 9903657
NHTSA n° 26V-361
Juin 2026

Nom

Adresse

Ville, Province, Code postal

Pays

Cher/chère précieux(se) client(e),

Le présent avis vous est envoyé conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité automobile.

La présente est pour vous aviser que votre véhicule pourrait ne pas être conforme aux exigences du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles et que la non-conformité pourrait affecter la sécurité d'une personne.

Jayco Inc. a déterminé que certains véhicules Jayco Granite Ridge et Melbourne 2026 ainsi que certains véhicules Entegra Coach Condor et Qwest SE 2026 ne sont pas conformes à la Norme de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC) no 101, « Commandes, témoins, indicateurs et sources d'éclairage ».

Raison pour ce rappel

Le tableau de bord affiche des messages d'avertissement des feux arrière droit et gauche alors que les feux arrière fonctionnent correctement. Le risque est qu'un accident puisse survenir si le propriétaire du véhicule est induit en erreur par un avertissement des feux arrière affiché au tableau de bord alors que les feux arrière fonctionnent normalement.

Réparation

La mesure corrective consiste à remplacer le faisceau de câblage des feux arrière par un faisceau redessiné. Cette réparation sera effectuée sans frais pour le consommateur et prendra environ une heure pour le remplacement du faisceau de câblage des feux arrière.

Ce que vous devez faire

Veuillez communiquer avec un centre de réparation certifié Jayco et prendre rendez-vous pour cette réparation. Pour trouver un concessionnaire Jayco Inc. ou Entegra Coach, rendez-vous sur www.jayco.com ou www.entegracoach.com. Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de Jayco en composant le 800-283-8267.

La réglementation fédérale exige que tout loueur de véhicule recevant cet avis de rappel transmette une copie de cet avis au locataire dans les dix jours. Si vous ne possédez plus ce véhicule, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de Jayco au 800-283-8267.

Si cette réparation est terminée avant la réception de cet avis de rappel, vous pouvez peut-être prétendre au remboursement des coûts liés à l'obtention d'une réparation préalable au problème associé à ce rappel.

Si vous apportez votre véhicule récréatif chez votre concessionnaire à la date de service convenue et que le concessionnaire ne remédie pas à cette situation, veuillez communiquer avec le service à la clientèle en composant le 800-283-8267.

Nous regrettons certainement ce désagrément; cependant, votre sécurité est notre priorité la plus importante.

Sincèrement,

Gestion de la conformité

La division motorisée de Jayco Inc.